

Zenner entame sa lutte contre la fraude fiscale

Le commissaire du gouvernement se retrouve également

chargé de la simplification des procédures fiscales

Comme annoncé depuis peu, le cabinet du ministre des Finances, Didier Reynders, s'est muni d'un nouvel organe de travail, en charge de deux axes prioritaires: la simplification des procédures fiscales d'une part, et la lutte contre la fraude fiscale de l'autre. Le commissaire du gouvernement chargé de ces deux grandes sphères de compétence, Alain Zenner, a prêté serment en date du 26 octobre dernier. A ses côtés, Alain Zenner trouvera l'appui de Frank Philippsen à la cellule «fraude fiscale», et de Philippe Jacquier à la cellule «simplification». Le premier, a travaillé sur l'élaboration du protocole sur les carrousels TVA, alors que le second se présente comme un juriste spécialiste du contrôle bancaire.

Le comité de direction du ministère des Finances a salué hier l'arrivée du nouveau commissaire qui s'attachera: prioritairement, dans les semaines à venir, à mettre au point un plan d'action concret en accord avec la mission qui lui a été confiée. Cette semaine déjà, Alain Zenner rencontrera l'administration des Finances afin d'établir un inventaire et de tirer un premier

bilan de l'action des fonctionnaires des Finances pour les matières dont il assume dorénavant la charge.

Au programme de la cellule contre la fraude fiscale: la lutte contre les carrousels TVA, les fraudes dans les secteurs des huiles minérales, des tabacs manufacturés, le blanchiment d'argent ou encore la criminalité financière. Et pour ce faire, Didier Reynders et Alain Zenner espèrent le développement d'une collaboration tant au niveau des administrations qu'au niveau des différents départements, ainsi que (amélioration des outils et procédures existants). Une réunion d'évaluation pour la mise en oeuvre du protocole sur les huiles minérales est déjà fixée au 16 novembre prochain. Dans le cadre du protocole relatif à la fraude aux carrousels TVA, une prise de contact rapide avec les divers intervenants ainsi que la mise en place d'une procédure de suivi sont prévues.

L'action menée au sein de la cellule «simplification des procédures fiscales» portera de son côté sur le développement

d'une informatisation de pointe (Didier Reynders a dans ce contexte souligné la hausse des moyens alloués à ce poste dans le budget 2001, en progression de 540 millions de BEF par rapport à 2000), la poursuite des restructurations des administrations dans (optique Copernic,, la simplification et (harmonisation des procédures et processus fiscaux, et (optimalisation de la gestion du contentieux fiscal. Si l'objectif est de taille, Alain Zenner «aborde ces différents dossiers avec beaucoup de modestie».

Présider l'Euro-groupe

Didier Reynders a procédé dans la foulée à une autre mise point: alors que le ministre s'apprête à tenir, dès le 1er janvier prochain, les rênes de l'Euro-groupe le ministère des Finances travaillera dans ce but en collaboration avec la Banque nationale de Belgique.

Celle-ci compte désormais dans ses rangs l'ancien chef de cabinet du ministre Reynders, Peter Praet, depuis peu remplacé par fiscaliste Jean-Claude Laes.